



ACHAT RESPONSABLE DE FOURNITURES TEXTILES EN COTON POUR DES COLLECTIVITES LOCALES DU GRAND OUEST



Grand Ouest

Bénéficiaires

- Brest Métropole
- Communauté urbaine Le Mans Métropole
- Ville du Mans

Partenaire

Réseau Grand Ouest (RGO) de la commande publique et du développement durable

Coût (TTC)

Surcoût par rapport à un achat de coton conventionnel

- Coton équitable : +5% à +10%
- Coton biologique : +10% à +15%
- Coton bio-équitable : +15% à +20%

Bilan en chiffres

Pondération des critères

- Critères techniques : entre 35% et 60%
- Critères prix : entre 30% et 40%
- Critères développement durable : entre 10% et 20%

Dates de lancement

- 2008 pour la communauté urbaine du Mans et la Ville du Mans
- 2010 pour Brest Métropole

Pourquoi agir

La filière textile est l'une des plus complexes car les étapes et les intermédiaires entre le producteur de la matière première et le distributeur du produit fini sont nombreux. L'acheteur peut toutefois agir sur des critères de développement durable (sociaux, équitables, environnementaux) pour rendre son achat éco-responsable. C'est dans cette perspective que Brest Métropole, la communauté urbaine du Mans et la Ville du Mans ont engagé des actions intégrant des considérations environnementales et sociales dans leurs commandes de fournitures textiles en coton. Pour cela, l'acheteur doit entamer une réflexion sur les principaux enjeux de cette filière : production de la matière première, entretien et fin de vie du produit.

La culture du coton est très consommatrice d'eau, d'engrais et de pesticides, avec des impacts dangereux sur la santé des producteurs et sur l'environnement. L'exigence d'un coton équitable ou biologique constitue une véritable alternative, avec des obligations environnementales, sociales et équitables pour le coton équitable et des règles environnementales plus strictes pour le coton biologique. L'entretien joue également directement sur la durée de vie du vêtement. Deux solutions sont alors possibles, soit un service en interne (ce qui nécessite un investissement important), soit une prestation en externe. Il est primordial d'être vigilant sur les dispositions environnementales (gestion de l'eau, dépense carbone) et sociales (respect des conditions de travail...). Enfin, avec 15 000 tonnes de vêtements de travail distribués chaque année en France, le recyclage est devenu nécessaire et répond aux enjeux environnementaux (diminution du volume de déchets, des émissions dues à l'incinération, etc.), sociaux (de nombreuses phases requièrent un besoin de main d'œuvre) et économiques.

En 2010, **Brest Métropole** s'est engagé pour favoriser le développement durable dans son marché « Location et entretien de vêtements de travail, bobines essuie mains, textiles hautes salissures et divers articles ». La collectivité a ensuite intégré le commerce équitable comme spécification technique lors du renouvellement du marché de location et d'entretien de vêtement de travail en 2014.

Le Mans Métropole et la Ville du Mans ont, quant à eux, décidé d'agir sur la fin de vie du vêtement. Les tenues usagées étaient incinérées. En 2008, une réflexion a été menée sur une éventuelle seconde vie et la solution du recyclage a été retenue.

Présentation et résultats

En 2010, **Brest Métropole** a introduit deux dispositions majeures dans son marché de fournitures textiles en coton en prévoyant :

- une solution de location et d'entretien. Les coûts de la fonction linge sont plus facilement contrôlés et correspondent au seul prix du marché. Les investissements sont allégés et les coûts de fonctionnement optimisés ;
- une option technique obligatoire « *Vêtements issus du commerce équitable* ».

En intégrant le commerce équitable comme spécification technique et non comme option technique obligatoire lors du renouvellement du marché en 2014, la collectivité a démontré sa volonté de soutenir le commerce équitable. Afin de vérifier que les exigences posées en matière de commerce équitable étaient respectées, Brest Métropole a exigé que les offres comportent la certification *Max Havelaar*, *Fair Trade Organization* ou équivalent. Même si le marché a connu un bilan globalement positif, un léger surcoût a été observé et l'offre des fournisseurs paraissait limitée.

Au Mans, depuis novembre 2009, une association d'insertion récolte et recycle depuis 2008 les textiles usagés qui sont défibrés et servent en partie à recréer un isolant. Depuis 2011, le service Propreté a ajouté des conteneurs de dépôt textile et chaussures dans les déchetteries. Les textiles ainsi récoltés sont rachetés à la collectivité par une société privée.

Plus aucun vêtement professionnel appartenant à la **Ville du Mans** et à la **communauté urbaine Le Mans Métropole** n'est désormais brûlé. 2 580 kg de vêtements ont été portés au recyclage en 2012 contre 1 494 kg en 2014. La diminution du nombre de vêtements portés au recyclage s'explique par une meilleure qualité des produits : les agents les utilisent plus longtemps. En outre, 606 kg de chaussures ont été portées au recyclage en 2012 contre 717 kg en 2014. Les collectivités n'ont pas enregistré de surcoût, hormis le transport pour acheminer les sacs jusqu'aux conteneurs.

Facteurs de reproductibilité

L'offre en vêtement professionnel dans la filière textile s'est étoffée ces dernières années mais le surcoût du textile bio et équitable (entre 15 et 20%) reste sensible et il s'agit d'un achat qui demande de la conviction.

Deux conseils pratiques pour réussir :

- **sur les marchés à faible volume, veiller à bien allotir** (par exemple en dissociant les lots 100% coton des lots T-shirt Haute Visibilité, 100 % polyester et textile mixte) ;
- **avoir une bonne connaissance de l'offre existante** (confectionneurs, distributeurs) et intégrer **des recommandations sur la traçabilité**.

L'approche cycle de vie des vêtements est à prendre en compte afin de ne pas oublier l'entretien (en moyenne près de 80 % consommations d'eau et d'énergie utilisés durant le cycle de vie) et le recyclage du textile.

La demande de produits recyclés dans la filière textile est essentiellement portée par les acheteurs publics. Ils ont donc tout intérêt à favoriser le développement cette filière en intégrant des critères dans leurs appels d'offres. Pour leur part, l'ensemble des fabricants de vêtements professionnels est aujourd'hui en mesure de fournir une traçabilité de leurs filières (de la production de la matière première à la confection du produit fini).

“ La participation de Brest Métropole au groupe de travail du RGO a permis de travailler sur les différents labels concernant les vêtements de travail. Ils couvrent plusieurs champs d'action : l'environnement et la santé, la responsabilité et éthique de l'entreprise, le commerce équitable et les différents types de textile. Face à la complexité de la labélisation dans la filière textile, il est fortement conseillé de se reporter au document de synthèse « *Intégrer le développement durable dans les achats textiles* » téléchargeable gratuitement sur le site Internet du Réseau Grand Ouest www.reseaugrandouest.fr ”

M. Romain Tournereau,
responsable du service **Coordination de l'achat**
à **Brest Métropole**

“ Lors de la relance du marché vêtements de travail pour la période 2015/2018, un descriptif a été intégré dans le cahier des charges qui excluait d'office tout coton conventionnel. Trois offres étaient dès lors possible afin de respecter le cahier des charges : coton/polyester issu du commerce équitable ; coton biologique majoritaire polyester ; coton biologique majoritaire polyester recyclé. Ces 3 propositions correspondaient à l'étude de l'offre menée depuis plus d'un an. Toutes les offres proposées ont respecté ce cahier des charges, aucun candidat n'a été écarté pour ce motif. ”

M. Pascal Dufour,
responsable achats, marchés publics et cellule
Habillement du service Santé et sécurité au Travail de
la **communauté urbaine Le Mans Métropole**

Focus

6 facteurs de réussite ont été identifiés :

- connaître l'offre pour définir un allotissement pertinent ;
- encourager le marché ;
- travailler sur la qualité du produit ;
- sensibiliser les agents concernés ;
- s'assurer de la traçabilité ;
- travailler en coût global.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Le site de la plateforme de recueil et d'échange de documents
www.achatsresponsables-bdd.com

■ Le site du programme Fibre Citoyenne®
www.fibrecitoyenne.org

CONTACTS

■ Brest Métropole
romain.tournereau@brest-metropole.fr

■ Le Mans Métropole
pascal.dufour@ville-lemans.fr



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



www.ademe.fr

Référence ADEME : Conso 03/ Septembre 2017

